

Code animal

Le « culling » : une pratique controversée d'abattage dans les zoos

2025

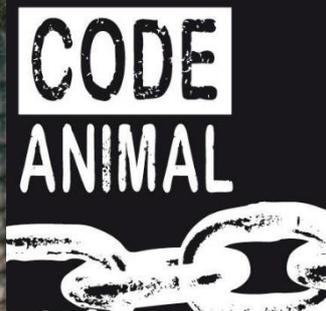
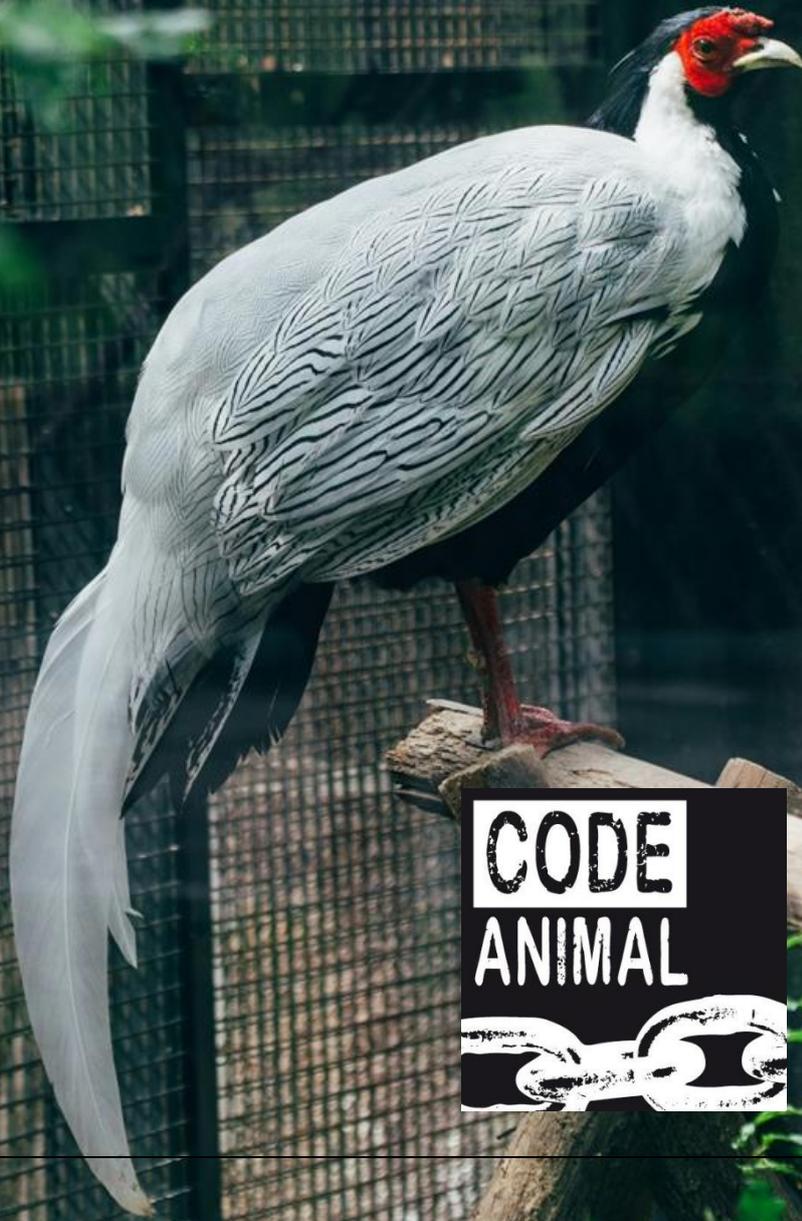


Table des matières

Résumé	2
Introduction	3
Définitions	3
Méthodes d'euthanasie ou d'abattage chez les animaux.....	4
Donner la mort à des animaux en bonne santé : une pratique répandue	5
L'affaire Marius : un révélateur du culling dans les zoos en Europe	6
Limites et contradictions des programmes de reproduction en captivité	9
Le commerce et la gestion des animaux entre zoos : un marché aux multiples enjeux ..	10
Discours à géométrie variable et enjeux éthiques dans la gestion des surplus en zoo ...	10
Le <i>Breed and Cull</i> : une pratique cynique	13
Contraception et contrôle des naissances	15
La biopolitique des zoos : gestion de la vie et de la mort au nom de la conservation	16
Le soin comme justification paradoxale de l'abattage : une critique éthique des pratiques zoologiques	18
Le discours des zoos sur la conservation : un récit à déconstruire	19
Conclusion	22
Recommandations de Code animal	23
FAQ– Pour une vraie protection des animaux en captivité	24

Résumé

Ce dossier a pour but de mettre en lumière les problématiques majeures liées à la gestion des populations animales dans les zoos, un sujet encore largement méconnu du grand public et souvent tabou dans le débat politique. Si les zoos se présentent comme des acteurs de la conservation des espèces menacées, les pratiques actuelles soulèvent d'importantes contradictions éthiques et scientifiques.

Les programmes de reproduction en captivité, bien qu'intensifs et coûteux, ne garantissent ni la survie des espèces ni leur réintroduction en milieu naturel. Ils se heurtent à des limites biologiques et financières, détournant des ressources qui seraient bien mieux utilisées si elles étaient consacrées à la protection active des habitats naturels, en partenariat avec les communautés locales.

Il existe par ailleurs une gestion des animaux considérés comme « excédentaires ». Pour les zoos, ces « excédentaires » sont les individus qui ne correspondent plus aux critères de reproduction ou de gestion génétique. Ils sont alors fréquemment abattus, même s'ils sont en parfaite santé, les responsables se justifiant en invoquant la nécessité de contrôler les populations.

Ces éliminations suscitent une vive controverse morale et sociale d'autant que ce phénomène est loin d'être exceptionnel.

Il illustre les contraintes physiques et éthiques qui pèsent sur les établissements zoologiques et il y a donc vraiment lieu de se questionner sur la légitimité du modèle actuel.

Ce dossier appelle à une refonte profonde de la politique nationale sur les zoos et la captivité. Il est urgent d'instaurer plus de transparence, de renforcer le contrôle éthique et sanitaire, et surtout de réorienter les priorités vers une conservation véritablement durable et respectueuse du bien-être animal. Les zoos doivent évoluer vers des lieux de sensibilisation et de protection authentique, et non plus vers des espaces où les animaux sont traités comme des ressources reproductives ou économiques.

Enfin, cette réflexion doit s'accompagner d'un dialogue ouvert avec la société civile pour construire un modèle qui concilie éthique, science et attentes sociales, garantissant ainsi la dignité et la protection des animaux tout en contribuant efficacement à la préservation de la biodiversité.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les zoos se présentent comme des acteurs clés de la conservation des espèces menacées, principalement à travers des programmes de reproduction en captivité. Pourtant, derrière cette façade souvent valorisée, la réalité est bien plus complexe et controversée. Ces institutions, qui devraient être des sanctuaires pour la biodiversité, fonctionnent avant tout comme des lieux de divertissement, dont les choix sont largement dictés par des impératifs économiques et des logiques de gestion plutôt que par un véritable souci écologique. Les animaux n’y seraient finalement que des produits d’appel.

Les programmes de reproduction, encadrés par des organismes tels que l’Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA), sont censés garantir la survie d’espèces en danger. Or, ils se heurtent à de nombreuses limites pratiques, biologiques et éthiques : surproduction d’animaux, très faible taux de réintroduction en milieu naturel, gestion cynique des « surplus » par l’euthanasie, et maintien d’animaux dans des conditions souvent inadaptées à leurs besoins fondamentaux.

Ce dossier se propose d’explorer en détail ces contradictions flagrantes, en mettant en lumière les pratiques problématiques telles que le « breed and cull » (élevage suivi d’élimination) et en questionnant la véritable contribution des zoos à la conservation durable. Il révèle également la face cachée de ces établissements, où la communication publique habilement construite masque des réalités éthiquement discutables.

Définitions

Le terme « culling », d’origine anglo-saxonne, désigne une pratique d’abattage sélectif au sein des établissements zoologiques. Elle concerne des animaux sains, mais jugés génétiquement inintéressants ou surabondants dans un objectif de gestion des populations captives. Cette pratique peut également viser des individus âgés, afin de libérer de l’espace pour des spécimens plus jeunes et reproducteurs.

Certains parlent d’euthanasie mais ce terme est moins approprié car il sous-entend une notion de maladie incurable ou de souffrances ne pouvant être soulagées que par la mort, il y a une notion de délivrance. La mort est alors donnée par une personne agréée, tel que le vétérinaire du zoo. Des débats ont régulièrement lieu sur la notion d’euthanasie de convenance, avec toutes les questions éthiques, psychologiques et sociétales que cela implique.

Le Conseil national de l’Ordre des vétérinaires définit l’euthanasie animale comme suit :

« L’euthanasie animale est un acte vétérinaire consistant à provoquer la mort d’un animal par voie parentérale en entraînant une perte de conscience rapide et irréversible »

garantissant un minimum de douleur et de détresse, réalisé conformément aux bonnes pratiques professionnelles. Le vétérinaire procède à l'euthanasie animale après avoir évalué sa nécessité et obtenu le consentement éclairé du détenteur. L'acte d'euthanasie animale peut être justifié par une raison médicale (un état de santé, une souffrance intense ressentie par l'animal ou son entourage), par une raison réglementaire, par une raison impérieuse d'intérêt général sanitaire ou environnementale¹ »

Cette définition rappelle que « l'euthanasie » ne peut être pratiquée que par un vétérinaire, après évaluation de sa nécessité médicale, réglementaire ou d'intérêt général (sanitaire ou environnemental). À ce titre, le « culling » pratiqué pour des raisons de gestion d'effectifs ou d'optimisation génétique ne relève ni du soin, ni de l'éthique vétérinaire, et soulève de nombreuses questions éthiques, psychologiques et sociétales.

Méthodes d'euthanasie ou d'abattage chez les animaux

D'ailleurs, on parle peu des méthodes d'abattage ou de culling, nous en avons répertorié les principales :

Injection létale

Cette méthode consiste à administrer un anesthésique ou un agent euthanasique directement dans le sang de l'animal, le plus souvent par voie intraveineuse. Les produits utilisés provoquent une perte de conscience rapide, suivie d'un arrêt cardiaque, réduisant ainsi la douleur et la détresse de l'animal. Il s'agit de la méthode la plus fréquemment employée en médecine vétérinaire pour limiter les souffrances.

Gaz ou inhalation

L'utilisation de gaz anesthésiques, comme le dioxyde de carbone (CO₂) ou d'autres agents volatils, est une méthode d'euthanasie applicable à divers animaux. L'animal est placé dans une enceinte confinée jusqu'à perte de conscience. Cette technique, peu invasive, est parfois employée pour des animaux difficiles à manipuler, tels que les chauves-souris ou les petits mammifères.

Pistolet d'abattage

Le pistolet d'abattage, utilisé principalement dans les abattoirs ou pour le grand gibier, provoque une perte de conscience instantanée par traumatisme crânien. Son usage est plus rare en milieu vétérinaire mais reste pratiqué dans certains contextes, notamment lors de mises à mort à grande échelle ou en milieu rural.

¹ Conseil national de l'Ordre des vétérinaires. (2022, 19 octobre). *Euthanasie animale*. <https://www.veterinaire.fr/communications/actualites/euthanasie-animale>

Tir par balle

C'est la méthode qui a été utilisé pour tuer les 12 babouins en « surplus » au zoo de Nuremberg fin juillet 2025.

Donner la mort à des animaux en bonne santé : une pratique répandue

La mise à mort d'animaux en bonne santé est une pratique banalisée dans de nombreux secteurs, mais elle reste très hétérogène dans ses modalités et ses justifications.

En élevage, des millions d'animaux terrestres et aquatiques sont tués chaque année, que ce soit pour la consommation humaine ou pour des raisons économiques, notamment en lien avec la régulation des effectifs ou la rentabilité.

En pêche, des millions de poissons sont capturés puis tués, souvent sans aucune forme d'étourdissement préalable, malgré les avancées scientifiques sur leur capacité à ressentir la douleur.

Dans le domaine de l'expérimentation animale, des milliers d'animaux de laboratoire sont euthanasiés chaque année, soit au terme de protocoles scientifiques, soit lorsque leur maintien en vie n'est plus jugé nécessaire.

La chasse entraîne également la mort de milliers d'animaux chaque saison, dont une part importante est issue de l'élevage cynégétique. Des espèces comme les faisans ou les perdrix sont relâchées dans la nature peu de temps avant d'être abattues.

Ces pratiques sont plus ou moins encadrées juridiquement, selon plusieurs critères :

- Le statut juridique des animaux concernés (domestiques, sauvages, d'élevage, de laboratoire) ;
- Et la finalité de leur mise à mort (alimentaire, scientifique, récréative...).

La prise en compte du bien-être animal varie donc fortement selon les secteurs et les pays. Elle demeure souvent sujette à caution, tant dans l'évaluation des souffrances que dans la justification de la mise à mort elle-même.

Cette disparité soulève d'importants enjeux éthiques, en particulier lorsque des animaux sains sont tués sans nécessité médicale, comme cela peut être observé dans certains zoos ou élevages intensifs.

Difficulté d'accès aux chiffres officiels sur le culling en France

Obtenir des données précises et officielles concernant le culling dans les zoos français demeure extrêmement difficile, voire impossible. Aucune publication transparente et exhaustive n'est régulièrement mise à disposition du public ou des chercheurs par les autorités compétentes, telles que le Ministère de la Transition Écologique ou l'Office Français de la Biodiversité.

Cette opacité s'explique notamment par la nature sensible du sujet, qui soulève d'importantes questions éthiques et médiatiques, mais aussi par l'absence d'obligation stricte de déclaration uniforme des pratiques d'abattage. Les données disponibles se limitent souvent à des estimations issues d'enquêtes d'associations de protection animale, ou à des témoignages isolés, sans chiffres consolidés ni analyses statistiques fiables.

Cette absence de transparence entrave la possibilité d'une évaluation objective des pratiques de gestion des populations en captivité, ce qui complique d'autant plus le débat public et les efforts de régulation visant à encadrer ces pratiques.

Lors de la commission interministérielle organisée par le Ministère de la Transition Écologique en 2019, portant sur la gestion des zoos en France, à laquelle Code Animal participait en tant que membre, nous avons sollicité des données précises sur la pratique du culling auprès de l'AFDPZ, principal syndicat professionnel des zoos français. Cette demande a été refusée de manière explicite, au motif que la communication de ces chiffres pourrait être détournée par les associations de protection animale et utilisée à des fins de critique ou de stigmatisation des établissements zoologiques. Ce refus illustre la difficulté structurelle d'accès à des informations transparentes et vérifiables sur cette question sensible, qui reste majoritairement traitée dans une opacité préjudiciable à la transparence et au débat public.

L'affaire Marius : un révélateur du culling dans les zoos en Europe

Pourquoi serait-il choquant que les zoos revendiquent aujourd'hui, au grand jour, la nécessité d'éliminer des animaux dits « en surplus » dans leurs structures ? Cette pratique n'est en réalité pas nouvelle : elle existe depuis longtemps au sein des parcs

zoologiques, mais reste largement confidentielle, en particulier en France, où le sujet demeure tabou et rarement abordé dans la communication à destination du grand public.

La question du « culling », ou abattage de gestion, a pourtant été projetée sur le devant de la scène médiatique en février 2014, avec l'affaire de Marius, un jeune girafon abattu dans un zoo au Danemark. Son patrimoine génétique n'était pas jugé intéressant pour les programmes d'élevage européens, et il a été disséqué en public avant d'être donné à manger aux lions du zoo. Cette décision, assumée par l'établissement, avait provoqué une vague d'indignation dans de nombreux pays.

Dans une conférence TEDx², Mads Frost Bertelsen, vétérinaire et responsable des opérations animales au zoo de Copenhague, aborde la question de l'euthanasie des animaux en captivité, en particulier celle du girafon Marius, abattu en 2014. Bertelsen défend la nécessité de telles pratiques pour maintenir la santé génétique des populations animales en captivité et éviter la consanguinité, soulignant que l'euthanasie est parfois la solution la plus éthique dans des situations complexes. Il insiste sur l'importance de la transparence et de la communication avec le public pour expliquer les raisons de ces décisions difficiles, tout en reconnaissant les dilemmes éthiques qu'elles soulèvent.

Dans les zoos d'Europe du Nord, ces pratiques sont donc généralement mieux acceptées par la population. Les différences culturelles jouent un rôle important dans cette perception : ce qui est admis comme une gestion rationnelle de la population animale dans certains pays peut être perçu ailleurs comme un acte immoral ou inacceptable, surtout lorsqu'il s'agit d'animaux charismatiques ou symboliques.

L'affaire Marius avait d'ailleurs suscité une forte réaction médiatique à l'international, précisément parce qu'elle concernait une espèce emblématique, dotée d'un fort capital sympathie auprès du grand public. Cet événement a mis en lumière les contradictions éthiques au sein même du modèle zoologique contemporain, et la difficulté des institutions à concilier impératifs de conservation, gestion des effectifs, et attentes sociales.

Cette tension est encore illustrée, plusieurs années plus tard, dans un article de la Radio Télévision Suisse³ (RTS, 2025) qui revient sur cette affaire. Le reportage rappelle que l'euthanasie d'animaux en bonne santé reste une pratique controversée, même parmi les professionnels du secteur. Certains directeurs de zoos continuent de la défendre comme un outil nécessaire à la bonne gestion des populations captives, en complément des contraintes génétiques ou spatiales. D'autres, en revanche, dénoncent une logique

² Bertelsen, M. F. (2021, septembre 23). *Marius the Giraffe | Mads Frost Bertelsen | TEDxFrederiksberg* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=48wYzQiEnkg>

³ RTS. (2025, 29 avril). *Zoos : l'euthanasie d'animaux en bonne santé divise les professionnels*. <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/2025/article/zoos-l-euthanasie-d-animaux-en-bonne-sante-divise-les-professionnels-28866342.html>

instrumentale où l'individu est sacrifié à une vision globalisante de la conservation, au mépris du respect dû à l'animal en tant qu'être sensible. Ce débat, loin d'être tranché, expose les fractures internes du monde zoologique, et révèle que derrière une rhétorique de la sauvegarde des espèces se cache souvent une gouvernance fondée sur la sélection, l'optimisation et, in fine, l'élimination.

L'analyse proposée par la Mission Agrobiosciences dans son article *La loi de la jungle au zoo de Copenhague*⁴ (Thépot, 2025) approfondit les tensions soulevées par l'affaire Marius en interrogeant le rôle des experts et les critères de gestion utilisés dans les zoos. L'auteure met en lumière le fossé entre les logiques professionnelles – souvent présentées comme rationnelles, objectives, voire scientifiques – et les perceptions du public, fortement marquées par l'affect et l'attachement aux individus animaux. L'affaire Marius illustre ainsi la dissonance entre une gestion biopolitique des animaux fondée sur des critères de conservation et de « valeur génétique », et une attente sociale qui valorise la vie individuelle, en particulier lorsqu'elle concerne des espèces emblématiques.

L'article souligne également que les justifications avancées pour ce type d'actes s'appuient sur une rhétorique de la naturalité (le « cycle de la vie », la prédation) tout en s'inscrivant dans un espace fondamentalement artificiel et contrôlé : le zoo. Ce recours au « réalisme écologique » pour légitimer des abattages masque le caractère hautement anthropique des décisions prises, et révèle les contradictions profondes de l'institution zoologique contemporaine. À travers cette analyse, l'affaire Marius devient le révélateur d'un malaise plus large : celui de la coexistence difficile entre impératifs techniques de gestion et représentations culturelles de la vie animale dans nos sociétés.

Ces pratiques d'élimination d'animaux en bonne santé, qu'elles soient assumées ou dissimulées, révèlent l'une des grandes ambiguïtés des politiques de reproduction en captivité. Comment justifier la naissance d'animaux si leur existence est ensuite rendue indésirable au nom de critères de gestion génétique ou logistique ? Ce paradoxe met en lumière les contradictions d'un système qui promeut la reproduction comme outil de conservation, tout en la contrôlant sévèrement voire en la sanctionnant lorsque les individus n'entrent pas dans les objectifs du programme. Il convient donc d'interroger plus largement la légitimité et les limites de ces programmes de reproduction, qui mobilisent d'importantes ressources sans garantir des bénéfices concrets pour la conservation des espèces dans leurs milieux naturels.

⁴ Thépot, S. (2025, 15 janvier). *La loi de la jungle au zoo de Copenhague*. Mission Agrobiosciences. <https://www.agrobiosciences.org/animal-116/article/la-loi-de-la-jungle-au-zoo-de-copenhague>

Limites et contradictions des programmes de reproduction en captivité

Depuis plusieurs décennies, les zoos investissent des ressources importantes dans des programmes de reproduction visant à préserver certaines espèces menacées. Cependant, ces efforts soulèvent de nombreuses questions quant à leur efficacité réelle et leur impact global sur la conservation.

Les programmes de reproduction menés dans certains parcs zoologiques mobilisent des fonds considérables, souvent justifiés par l'objectif de préservation des espèces. Pourtant, ces ressources financières pourraient être bien mieux employées en soutenant directement la protection des habitats naturels, en collaboration avec les communautés humaines locales. Cette approche est non seulement beaucoup plus efficace pour la conservation à long terme, mais également beaucoup moins coûteuse. Sans une protection active des écosystèmes, les efforts concentrés sur la reproduction en captivité restent largement insuffisants.

Par ailleurs, la réalité est que très peu d'animaux issus des zoos sont effectivement réintroduits dans la nature, ce qui pose la question du devenir des individus dits « en surplus ». Ces animaux, souvent vieillissants ou génétiquement peu intéressants pour les programmes de conservation, deviennent vite encombrants dans un système de captivité qui reste largement fermé et limité en espace. Cette situation soulève des dilemmes éthiques et pratiques majeurs.

Certains responsables zoologiques avancent que la présence de surplus témoigne d'un environnement favorable, car les animaux se reproduiraient bien, signe qu'ils se sentent « assez bien » en captivité. Cette affirmation mérite toutefois d'être nuancée. En effet, de nombreux animaux peuvent se reproduire efficacement, même dans des conditions dégradées ou stressantes. Par exemple, les lions en cirque, confinés dans des cages de transport exiguës de seulement 7 m², peuvent avoir une descendance nombreuse. Or, cette hypersexualité peut être un indicateur de mal-être psychologique, et non un signe de bien-être.

Enfin, il faut rappeler que les zoos utilisent fréquemment des techniques de reproduction assistée, telles que la fécondation in vitro ou l'insémination artificielle, ce qui augmentent artificiellement les taux de réussite. Cela contribue à une surproduction d'animaux, sans répondre aux véritables besoins de conservation in situ. Ces pratiques renforcent l'argument selon lequel la captivité n'est pas une solution durable à la préservation des espèces, mais plutôt un cycle fermé aux conséquences difficiles à gérer.

Le commerce et la gestion des animaux entre zoos : un marché aux multiples enjeux

Au-delà des seuls programmes de reproduction et de gestion interne des effectifs, les zoos sont également impliqués dans un marché international des animaux captifs. Comme l'illustre un article de *Québec Science* (2021)⁵, ce commerce d'animaux entre établissements est motivé à la fois par des considérations génétiques et économiques. Ce réseau d'échanges permet de renouveler les lignées et d'éviter la consanguinité, mais il révèle aussi une dimension marchande souvent occultée dans les discours officiels de conservation.

Ce marché soulève des questions éthiques majeures, en particulier concernant les conditions de transport des animaux et leur bien-être. Il est aussi intrinsèquement lié à la problématique des « animaux excédentaires » qui sont soit vendus ou échangés avec d'autres établissements, soit abattus comme nous l'avons vu plus haut.

Discours à géométrie variable et enjeux éthiques dans la gestion des surplus en zoo

En pratique, les discours des zoos sur la gestion des surplus et l'abattage des animaux sont souvent ambivalents et évoluent selon les contextes et pressions économiques. Ce sujet est aujourd'hui à la fois un sujet sensible pour le grand public mais il l'est aussi en interne dans l'industrie de la captivité, avec des avis très divergents.

Un article publié par *Le Temps* (2025)⁶ explique que les zoos doivent se confronter non seulement à leur public, aujourd'hui au courant des pratiques d'abattage grâce notamment à la révélation de faits découverts lors d'enquêtes de terrain ou d'abattage médiatisé comme dans le cas de Marius, mais aussi à leurs propres professionnels qui s'interrogent aussi sur la dure réalité de la gestion animale en captivité, là où cohabitent impératifs scientifiques, contraintes économiques et attentes sociales. Ce débat, souvent source de polémiques, contribue néanmoins à ouvrir une réflexion essentielle sur la place et le rôle des zoos aujourd'hui, interrogeant à la fois leur mission de conservation et leur responsabilité éthique envers les animaux dont ils ont la charge.

Certaines structures insistent davantage sur la valeur individuelle des animaux, considérant chaque individu comme irremplaçable, notamment pour les espèces dites «

⁵ Québec Science. (2021). *L'étonnant marché des animaux de zoo.*

<https://www.quebecscience.qc.ca/sciences/etonnant-marche-des-animaux-de-zoo/>

⁶ Le Temps. (2025, 4 juin). *Les zoos peuvent-ils tuer leurs animaux ?*

https://www.letemps.ch/societe/zoos-peuvent-tuer-leurs-animaux?srsId=AfmBOoowmJxnvqSl8rIS9-zyiNow5ERHEP1HAbH_fG5k9mv9064DurY7

charismatiques ». Leur communication publique reflète cette approche empathique, refusant d'aborder l'élimination d'animaux sous cet angle. Il n'en reste pas moins que pour d'autres espèces, moins médiatisées, la transparence est bien moindre. Il est difficile d'obtenir une vision claire des pratiques réelles, le monde des zoos étant un monde avec bien des opacités et au discours bien rodé pour masquer des réalités dérangeantes.

Certains responsables justifient le recours à l'abattage comme un moyen nécessaire pour « libérer de la place » et ainsi mieux orienter leurs efforts de conservation.

Mais cette justification se heurte à une réalité documentée : les espèces véritablement menacées constituent une minorité dans les collections zoologiques. Des relevés réalisés en France par Code Animal en 2023⁷ dans un dossier particulièrement explicite montrent clairement que la grande majorité des espèces détenues dans les zoos ne sont pas classées comme menacées selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) (Code Animal, 2023).

De même, des relevés réalisés par l'association Born Free⁸ en Grande Bretagne et publiés notamment dans leur rapport *Conservation or Collection?* (2021), montrent que la majorité des espèces détenues dans les zoos britanniques ne sont pas classées comme menacées d'extinction. Selon ce rapport, seulement 26,6 % des espèces présentes dans les zoos affiliés au Consortium des Jardins Zoologiques Charitables (CCZ) sont reconnues comme menacées par la Liste rouge de l'IUCN. Environ 52,4 % des espèces sont considérées comme de « préoccupation mineure », et seulement un tiers des espèces nées en captivité sont des espèces menacées (Born Free, 2021).

Cette observation soulève une question fondamentale : si l'objectif prioritaire des zoos est vraiment de favoriser la conservation des espèces menacées, ne devrait-on pas commencer par limiter la détention aux seules espèces en danger ?

Pendant des années, les zoos ont également mis en avant comme un argument de fierté le fait que les animaux captifs bénéficient d'une espérance de vie supérieure à celle de leurs congénères sauvages, grâce aux soins vétérinaires, à l'absence de prédateurs et à l'abondance alimentaire. Il faut déjà préciser que cette affirmation n'a jamais été pleinement démontrée de manière scientifique rigoureuse pour toutes les espèces, et l'extrapolation de cas particuliers à l'ensemble des populations captive reste contestable.

⁷ Code Animal. (2023). *Dossier Zoo et espèces menacées : analyse des données IUCN*. <https://www.code-animal.com/wp-content/uploads/2023/04/Dossier-Zoo-IUCN-Code-Animal-230221.pdf>

⁸ Born Free Foundation. (2021). *Conservation or Collection? A report on the status of species held in UK zoos*. <https://www.bornfree.org.uk/news/born-free-report-do-zoos-put-the-con-in-conservation>

Quoi qu'il en soit, la perspective a aujourd'hui évolué et ce, à 360° ! On parle désormais des coûts liés aux soins gériatriques, de la gestion difficile des populations vieillissantes devenues « inutiles » pour les programmes de reproduction et de conservation. Par exemple, la directrice du zoo de Thoiry déclarait en 2014, « un zoo n'est pas la SPA », rappelant que ces institutions ne pouvaient être assimilées à des sanctuaires ou des établissements d'hébergement pour animaux âgés (Le Monde, 2014⁹).

De surcroît, les zoos prétendent souvent récupérer des animaux saisis à la suite de contrôles dans les cirques ou chez des particuliers. En réalité, ces récupérations restent anecdotiques au regard du total d'animaux présents en captivité, principalement motivées par l'intérêt génétique que présentent certains individus ou à des coups de communication afin de redorer les blasons. Ce constat accentue encore le caractère utilitariste et économique des pratiques en vigueur.

En ce qui concerne les animaux dont le potentiel génétique ne serait pas jugé pertinent pour les programmes de conservation, une question fondamentale se pose : pourquoi ne pas recourir à des méthodes de contrôle des naissances, telles que la contraception ou la séparation des individus, afin d'éviter la reproduction non désirée ? Plusieurs techniques existent et sont appliquées dans diverses institutions zoologiques, pourtant, elles ne sont pas systématiquement privilégiées.

Certains défenseurs des zoos avancent que la maternité constitue un facteur essentiel de bien-être animal, que les naissances et l'élevage des jeunes contribuent à la cohésion et à la stabilité des groupes sociaux. Ils soutiennent qu'empêcher les animaux de se reproduire pourrait perturber ces dynamiques sociales. Toutefois, cet argument peut paraître quelque peu hallucinant, voire cynique, lorsqu'il est confronté à la réalité même de la captivité : les animaux détenus en captivité sont privés de leurs libertés fondamentales, notamment celle de choisir leurs partenaires, leurs territoires, ou encore leur alimentation. Par conséquent, mettre en avant l'argument du bien-être animal lié à la maternité dans un environnement aussi contraignant et artificiel nous semble assez hypocrite et déplacé.

On sait par ailleurs que la biologie sociale de certaines espèces complique davantage la gestion des effectifs. Par exemple, chez des espèces où un seul mâle s'accouple avec plusieurs femelles (systèmes polygynes), la sex-ratio à la naissance, qui tend à être approximativement équilibré (un mâle pour une femelle), génère inévitablement un excédent de mâles dans la population captive. Ce surplus de mâles pose un problème concret, d'autant plus que la détermination du sexe avant la naissance n'est pas toujours possible, et que les avortements induits sont peu envisageables, tant pour des raisons médicales que pratiques.

⁹ Le Monde. (2014, 26 mars). *Un zoo n'est pas la SPA*.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/26/un-zoo-n-est-pas-la-spa_4390026_3244.html

Cette problématique souligne donc les limites et les contradictions inhérentes aux programmes de reproduction en captivité, qui se trouvent souvent déconnectés des conditions naturelles et des besoins réels des animaux concernés.

Le « *Breed and Cull* » ou « *Élevage et Élimination* » : une pratique cynique

L'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) coordonne depuis plusieurs décennies des programmes d'élevage pour les espèces menacées (EEP, ESB), dans lesquels la gestion rigoureuse des effectifs est un enjeu majeur. Cette gestion inclut des mesures de contrôle des populations telles que la contraception, le transfert d'animaux entre établissements, l'euthanasie d'individus dits « en surplus » vieillissants ou issus du *breed and cull* (élevage et élimination) qui consiste donc à laisser les animaux se reproduire naturellement puis d'éliminer une partie, voire la totalité, des descendants à un moment stratégique en fonction des espèces : peu après la naissance, au sevrage ou lors de l'émigration naturelle des jeunes.

La position de l'EAZA de 2023 est que le culling¹⁰ est un outil de gestion standard et éthique, parfois nécessaire pour assurer la viabilité à long terme des populations animales en captivité, lorsque d'autres solutions, comme le transfert ou la contraception, ne sont pas possibles ou efficaces. L'association reconnaît que cette pratique doit minimiser la souffrance des animaux, respecter les lois locales, et être appliquée uniquement par du personnel qualifié. Elle considère aussi que la conservation de la population globale peut primer sur le droit à la vie des individus, notamment pour préserver la santé génétique et sociale des groupes. Enfin, l'EAZA souligne l'importance d'une communication transparente et scientifique avec le public, tout en respectant les contextes culturels et législatifs variés de ses membres.

Si l'EAZA ne communique pas ouvertement sous cette appellation de *breed and cull*, des chercheurs et défenseurs des droits des animaux, comme Violette Pouillard dans *Histoire des zoos par les animaux*¹¹ (2019), soulignent que ce procédé s'inscrit dans une longue tradition d'élevage où l'élimination opportuniste d'individus en bonne santé est utilisée pour maintenir un « cheptel idéal » à des fins de gestion populationnelle.

Historiquement, l'abattage de gestion trouve ses racines dans les méthodes d'élevage des animaux domestiques depuis le XVII^e siècle. Ces méthodes ont toujours cherché à atteindre un « cheptel idéal » en éliminant opportunément et parfois de manière

¹⁰ European Association of Zoos and Aquaria (EAZA). (2023, April 26). *Position statement on management euthanasia/culling*. https://fliphtml5.com/ugpy/nuvk/EAZA_Culling_statement.com

¹¹ Pouillard, V. (2019). *Histoire des zoos par les animaux. Impérialisme, contrôle, conservation*. Seyssel : Champ Vallon.

eugéniste certains individus, souvent sains, afin d’optimiser la production ou la gestion des troupeaux (Pouillard, 2019, p. 313). Ainsi, loin d’être une nouveauté, cette stratégie s’inscrit dans une tradition ancienne où les animaux sont traités comme des biens productifs.

Le public, quant à lui, est particulièrement attiré par les « bébés tout mignons » que les zoos mettent en avant dans leurs communications, souvent focalisées sur ces naissances, ou « carnets roses ». Cette mise en lumière contribue à attirer visiteurs et financements, masquant le sort réservé aux jeunes animaux devenus « surplus ». Peu se questionnent sur ce qu’il advient de ces individus une fois qu’ils ne sont plus « rentables » pour l’établissement. L’argument économique semble donc être un moteur majeur de la persistance de ces pratiques.

Par ailleurs, certains responsables de zoos souhaitent que leurs établissements soient perçus non pas comme des parcs d’attractions, mais comme des institutions scientifiques d’utilité publique. Ils insistent sur leur rôle dans la conservation et la protection d’espèces menacées, faisant des zoos des refuges indispensables à la biodiversité mondiale. Pourtant, paradoxalement, ces mêmes zoos continuent d’organiser des spectacles animaliers (otaries, oiseaux), dépendent largement de leurs boutiques et produits dérivés, et introduisent régulièrement de nouveaux « animaux stars » pour stimuler la fréquentation. Des animations telles que les « soigneurs d’un jour » renforcent ce caractère ludique et commercial, en permettant au public de toucher et nourrir des animaux souvent choisis pour leur aspect « mignon » ou charismatique.

Il apparaît donc clairement que les zoos sont avant tout des établissements privés de divertissement à but lucratif. Le fait qu’ils reconnaissent que leur modèle économique nécessite l’élimination des « indésirables » peut être honnête sur le plan intellectuel, mais cette réalité reste profondément cynique et éthiquement contestable. Le discours des zoos mélange habilement arguments scientifiques, économiques et émotionnels, brouillant ainsi la perception du public.

Enfin, les zoos se présentent souvent comme des banques génétiques, destinées à conserver et réintroduire en milieu naturel des animaux nés en captivité. Pourtant, ces animaux sont élevés sous contrôle humain, avec des partenaires choisis, dans des environnements artificiels et souvent sous des climats très différents de leur habitat naturel. Remettre ces animaux dans un environnement naturel qui aura lui-même beaucoup changé, où la biodiversité locale aura évolué, où d’autres espèces auront pris place, et où l’équilibre écologique aura été modifié par l’homme, soulève de nombreuses questions quant à la pertinence réelle de ces réintroductions.

Dans un monde où la population humaine ne cesse de croître et où la destruction des habitats naturels s’accélère, le rôle réel de ces banques génétiques est à relativiser. Il semble plus s’agir d’un outil de prestige et d’une source de fierté pour les gestionnaires,

jouant le rôle d'apprentis sorciers avec la vie sauvage, plutôt qu'une solution efficace à la préservation durable des espèces.

Le rapport de Fowler (2024)¹² apporte un éclairage essentiel sur les défis majeurs auxquels sont confrontés les zoos en matière de gestion des animaux dits « excédentaires ». Ces animaux, issus de programmes de reproduction souvent mal maîtrisés ou trop intensifs, représentent une charge significative pour les établissements, tant sur le plan financier que logistique.

Fowler souligne que la production régulière de surplus découle principalement d'une volonté de maintenir des populations génétiquement viables, mais sans toujours réussir à prévoir ni à adapter la capacité d'accueil des structures. Ce décalage entraîne des situations où des animaux doivent être euthanasiés, transférés ou, dans certains cas, abandonnés à leur sort, posant des questions éthiques lourdes.

Par ailleurs, le rapport met en lumière les contradictions inhérentes aux politiques de conservation en captivité : si la reproduction est encouragée comme un outil de préservation, la gestion réelle des excédents révèle un paradoxe entre la protection affichée des espèces et les pratiques de contrôle drastique des populations. Ce constat invite à repenser en profondeur les stratégies de reproduction, en insistant sur la nécessité d'une meilleure coordination entre zoos, d'une planification rigoureuse et d'une réflexion éthique plus poussée.

Cette analyse scientifique corrobore ainsi les critiques grandissantes envers les pratiques actuelles des zoos, tout en offrant des pistes constructives pour une gestion plus éthique et durable des populations animales en captivité.

Contraception et contrôle des naissances

Dans la gestion des populations animales en captivité, plusieurs techniques de contraception et de contrôle des naissances sont disponibles, bien que leur application varie fortement selon les établissements et les espèces concernées.

La contraception hormonale est l'une des méthodes les plus couramment utilisées. Elle consiste à administrer aux animaux des contraceptifs sous différentes formes, comme des injections, des implants ou des pilules. Ces traitements agissent temporairement en inhibant la fertilité, ce qui permet de contrôler le rythme des naissances sans recourir à des mesures irréversibles. Cependant, leur utilisation doit être soigneusement dosée et

¹² Fowler, H. (2024). *Issues surrounding surplus animals in zoos* (Chapitre 23). Danish Association of Zoos and Aquaria. <https://daza.dk/wp-content/uploads/2024/05/Fowler-9-kap.-23-Issues-Surrounding-Surplus-Animals-in-Zoos.pdf>

suivie, car les effets secondaires potentiels sur la santé des animaux ou leur comportement peuvent poser des problèmes.

La stérilisation chirurgicale représente une autre option mais elle a un caractère irréversible.

La séparation des sexes est une technique simple et naturelle pour empêcher la reproduction : en isolant les mâles des femelles, les zoos évitent les accouplements. Cette méthode peut sembler évidente de prime abord mais elle demande de la place, peut générer du stress chez certains animaux sociaux ou perturber les comportements naturels en restreignant les interactions habituelles.

Enfin, des techniques plus sophistiquées comme la manipulation génétique ou la reproduction assistée ciblée sont parfois utilisées dans le cadre de programmes de gestion génétique. Ces méthodes, bien que plus rares, permettent de contrôler précisément les lignées reproductives pour préserver la diversité génétique tout en limitant la reproduction non désirée. Néanmoins, elles soulèvent des débats éthiques et techniques quant à leur application et leurs conséquences.

Dans l'ensemble, ces différentes techniques constituent des outils précieux pour les zoos confrontés aux contraintes d'espace et de ressources. Pourtant, elles soulèvent des problèmes de cohérence et des questionnements éthiques dans leur utilisation pour la gestion des populations captives.

La contraception souligne ainsi également l'artificialité profonde de la captivité. La reproduction naturelle fait partie intégrante de la vie sauvage, et son inhibition artificielle met en lumière la déconnexion entre les conditions de vie en zoo et les cycles biologiques naturels, manipulés ici selon des impératifs humains.

La biopolitique des zoos : gestion de la vie et de la mort au nom de la conservation

Au-delà des aspects techniques et biologiques, la gestion des animaux en captivité soulève des questions profondes liées au pouvoir exercé par les institutions zoologiques sur la vie même des êtres vivants qu'elles hébergent. L'étude de Matthew Chrulew, *Managing Love and Death at the Zoo: The Biopolitics of Endangered Species Preservation* (2011)¹³, apporte un éclairage essentiel sur cette problématique en mobilisant le concept de biopolitique, développé par Michel Foucault.

¹³ Hinkson, M. (2011). Managing love and death at the zoo: The biopolitics of endangered species preservation. *Australian Humanities Review*, (50).

<https://australianhumanitiesreview.org/2011/05/01/managing-love-and-death-at-the-zoo-the-biopolitics-of-endangered-species-preservation/>

Selon Chrulew, les zoos opèrent une forme de contrôle biopolitique où la vie des animaux est gérée de manière utilitariste, selon des critères humains orientés vers la maximisation des résultats des programmes de conservation. Ce contrôle inclut la sélection rigoureuse des individus autorisés à se reproduire, mais aussi la mise à mort des animaux dits « surplus », c'est-à-dire ceux qui ne correspondent plus aux besoins du programme génétique ou qui ne trouvent pas de place dans les structures existantes.

Cette gestion autoritaire de la vie animale révèle une contradiction fondamentale : les zoos se présentent comme des sanctuaires dédiés à la protection et au bien-être des espèces, mais exercent en réalité un pouvoir de décision sur la naissance, la reproduction et la mort, fondé sur des critères économiques, scientifiques et parfois politiques. Le discours compassionnel masque ainsi des pratiques qui peuvent paraître froides, voire cyniques, où la vie individuelle est subordonnée à la survie supposée de l'espèce ou à la rentabilité institutionnelle.

Par ailleurs, la biopolitique des zoos interroge aussi la manière dont les émotions humaines, comme l'attachement et la compassion, sont mobilisées pour légitimer certaines pratiques tout en occultant d'autres. La gestion des animaux captive la sensibilité du public, mais elle reste largement dictée par des impératifs qui dépassent le simple respect du vivant.

L'apport de cette analyse invite à repenser la captivité non seulement comme un problème de gestion ou d'éthique appliquée, mais aussi comme un enjeu politique et philosophique, qui questionne la place de l'humain dans le contrôle des autres formes de vie. Elle renforce ainsi la nécessité de privilégier des modèles de conservation plus respectueux des rythmes naturels et du bien-être animal, en dehors des logiques strictement gestionnaires ou utilitaristes.

Cette analyse biopolitique éclaire d'un jour nouveau les pratiques concrètes que nous avons abordées précédemment, notamment les programmes de reproduction, la contraception et la gestion des animaux « surplus ». Elle révèle que ces dispositifs techniques ne sont pas seulement des outils de gestion, mais aussi des instruments par lesquels les zoos exercent un contrôle étroit sur la vie animale, souvent en tension avec les principes affichés de bien-être et de conservation.

Ainsi, la maîtrise des naissances via la contraception ou la décision d'abattre certains individus s'inscrivent dans une logique de gestion biopolitique où la vie des animaux est conditionnée par des critères humains, économiques et institutionnels. Cette tension fondamentale souligne l'ambiguïté des zoos qui, tout en se donnant pour mission de protéger les espèces, imposent une forme de pouvoir sur la vie et la mort qui soulève d'importants dilemmes éthiques et philosophiques.

Comprendre cette dimension permet de mieux saisir les limites des approches actuelles et renforce l'urgence d'élaborer des modèles de conservation qui respectent davantage

l'intégrité biologique et sociale des animaux, en harmonie avec leurs environnements naturels, plutôt que de s'enfermer dans des logiques strictement gestionnaires.

La notion de « soin » revisitée dans une tentative de justification de l'abattage : critique éthique des pratiques zoologiques

Dans une analyse originale et provocatrice, Maico Mariën (*The Care of Culling Zoo Animals*, 2022¹⁴) explore la manière dont les zoos justifient certaines pratiques létales – notamment l'abattage des animaux dits « excédentaires » – à travers une éthique du « care », c'est-à-dire du soin. Loin de présenter ces euthanasies comme des échecs ou des actes de cruauté, les institutions zoologiques mobilisent un discours bien rodé où l'élimination d'individus peut être considérée comme une preuve de responsabilité, de gestion raisonnée et même, paradoxalement, de compassion. En cela, Mariën démontre que le culling, loin d'être une entorse marginale à la mission des zoos, en devient une composante pleinement intégrée, normalisée, voire valorisée. Cette approche soulève une question fondamentale : peut-on réellement parler de « soin » lorsque la vie elle-même est soumise à des critères de valeur déterminés par des considérations humaines de gestion et de maintien d'équilibre institutionnel ?

Cette réflexion prolonge et enrichit celle de Matthew Chrulew sur la biopolitique des espèces menacées, en soulignant le rôle central des récits justificatifs dans la manière dont les zoos orchestrent la vie et la mort des individus qu'ils hébergent. Elle pousse à reconsidérer le vocabulaire même du soin et de la conservation, souvent utilisés comme des alibis éthiques pour des pratiques profondément problématiques sur le plan moral. En reconfigurant le « care » non pas comme une opposition directe au « killing », mais comme une modalité complexe, ambivalente et parfois instrumentalisée de la gestion zoologique, Mariën invite à une remise en question radicale de la captivité elle-même et des modèles de conservation qui y sont associés.

Les analyses critiques de Matthew Chrulew et Maico Mariën éclairent la manière dont les institutions zoologiques construisent un discours de légitimation autour de pratiques controversées, telles que l'euthanasie d'animaux jugés « inutiles » ou la régulation hormonale de la reproduction. Ces pratiques sont fréquemment justifiées au nom d'un « bien supérieur » — la conservation des espèces — mais elles s'inscrivent en réalité dans

¹⁴ Mariën, M. (2022, 3 avril). *The care of culling zoo animals, and how it can open up new speculative futures of care*. Reading Zoos in the Age of the Anthropocene.

<https://readingzoos.sites.uu.nl/2022/04/03/care-of-culling/>

une logique biopolitique où la vie individuelle est instrumentalisée, hiérarchisée et, parfois, sacrifiée.

L'article de Mariën sur *le care appliqué au culling* montre que le vocabulaire du soin est de plus en plus mobilisé pour atténuer la violence symbolique et physique inhérente à ces décisions. Pourtant, ce glissement linguistique ne saurait occulter le fait que les choix faits dans les zoos sont avant tout des choix de gestion, guidés par des contraintes logistiques, économiques et symboliques. À travers cette rhétorique du soin, les établissements zoologiques cherchent à préserver une image éthique, tout en perpétuant un modèle fondé sur la captivité et le contrôle absolu des existences animales.

Cette tension entre discours et pratiques souligne l'urgence d'un changement de paradigme : plutôt que de continuer à justifier la captivité au nom d'une conservation qui repose sur des bases fragiles et contestées, il devient nécessaire de promouvoir des alternatives centrées sur la protection in situ des habitats, la cohabitation avec les espèces sauvages, et le développement de sanctuaires véritables, où le soin ne soit plus confondu avec la gestion létale. Repenser la conservation, c'est aussi repenser notre rapport à la vie animale dans toutes ses dimensions — éthiques, politiques, affectives et écologiques.

Le discours des zoos sur la conservation : un récit à déconstruire

Depuis des décennies, les zoos construisent leur légitimité autour de la notion de conservation des espèces et de protection de la biodiversité, justifiant ainsi leur existence face aux critiques sur la captivité d'animaux sauvages. Leur rôle serait « incontournable » dans la préservation de certaines espèces menacées.

Cependant, historiquement, l'approvisionnement des zoos s'est principalement effectué par des captures en milieu naturel, en particulier sur les continents africain et asiatique, victimes de la colonisation. Ces captures visaient à enrichir les collections ou à remplacer des animaux décédés, sans souci réel de conservation. Qualifiées rétrospectivement de pillage de la faune, ces pratiques ont activement contribué à l'érosion de la biodiversité.

Ce n'est qu'à partir des années 1970, face à la raréfaction des espèces capturées, que la nécessité de limiter ces prélèvements s'est imposée. C'est dans ce contexte qu'a été

signée la Convention de Washington (CITES), visant à réglementer le commerce international des espèces sauvages menacées¹⁵.

C'est également à cette période que les zoos ont adopté une nouvelle rhétorique centrée sur la conservation ex situ, afin de justifier leur pérennisation dans un monde de plus en plus sensible à la question environnementale. Le discours de conservation est devenu un outil de légitimation de la captivité.

Pourtant, le rôle fondamental que s'attribuent les zoos en matière de conservation doit être sérieusement interrogé. Comme évoqué plus haut, Code Animal a documenté dans un dossier spécifique que 67 % des espèces présentes dans les zoos français de l'étude ne sont pas menacées d'extinction. L'efficacité réelle des programmes de reproduction est donc sujette à caution, tout comme leur utilité en termes de réintroduction dans le milieu naturel¹⁶.

Depuis des décennies, les zoos affirment que leurs structures constituent un havre de paix pour la faune sauvage en danger. Ils prétendent y garder les animaux afin de les protéger des menaces extérieures telles que le braconnage, la perte d'habitat ou la pollution, et soutiennent que leurs efforts contribuent à la réintroduction d'individus dans leur milieu naturel.

Cependant, ces affirmations sont de plus en plus remises en question au regard des faits, comme le montrent les données récentes sur le faible nombre d'animaux réellement relâchés et la nature même des programmes de conservation menés.

Un article publié le 24 janvier 2025¹⁷ par le journal allemand *Tierschutzbund* met en lumière un constat frappant : « Les zoos vantent toujours l'importance de la conservation des espèces menacées dans leurs installations. Pourtant, on constate que très peu d'animaux présents dans les zoos ont une chance d'être relâchés dans la nature », explique Laura Zodrow, spécialiste chez Pro Wildlife e.V. Cette observation souligne un décalage important entre le discours officiel des zoos et les résultats effectifs en matière de conservation.

Ce constat est renforcé par une réponse officielle du gouvernement allemand à une interpellation parlementaire, qui révèle que, sur une période de quinze ans (de 2005 à

¹⁵ **Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction [CITES]. (n.d.).** Texte de la convention. Consulté le 4 juin 2025, sur <https://cites.org/fra/disc/text.php>

¹⁶ **Code Animal. (n.d.).** 67 % des 898 espèces étudiées ne sont pas classées comme menacées dans des zoos. Consulté le 4 juin 2025, sur <https://www.code-animal.com/67-des-898-especes-etudiees-ne-sont-pas-classees-comme-menacees-dans-des-zoos/#:~:text=67%25%20des%20898%20esp%C3%A8ces%20C3%A9tudi%C3%A9es,comme%20menac%C3%A9es%20dans%20des%20zoos.>

¹⁷ **Tierschutzbund Deutschland. (2025, 24 janvier).** Killing surplus animals: Zoos fail to protect species. German Animal Welfare Federation. Consulté le 4 juin 2025, sur <https://www.tierschutzbund.de/en/about-us/news/press/notification/killing-surplus-animals-zoos-fail-to-protect-species/>

2020), seuls 149 animaux d'espèces protégées ont été exportés depuis les zoos allemands pour des projets de réintroduction à l'étranger. Ce chiffre reste extrêmement faible, surtout en comparaison avec les quelque 170 000 animaux détenus dans les seuls zoos membres de l'Association des jardins zoologiques allemands (VdZ).

Cette disproportion met en question l'efficacité réelle des zoos dans leurs prétendus programmes de conservation. Alors que les zoos continuent de présenter la conservation comme leur mission principale, la quasi-absence de relâchements significatifs et durables dans la nature révèle une réalité bien différente : la captivité reste avant tout une gestion des collections animales pour des raisons de spectacle, d'éducation ou de recherche, et non un levier majeur pour la sauvegarde des espèces.

De façon assez cynique, Mads Frost Bertelsen, directeur du zoo de Copenhague, dans son article intitulé *Issues Surrounding Surplus Animals in Zoos*¹⁸, souligne d'ailleurs lui-même comme argument central justifiant la pratique du culling dans les parcs zoologiques, que la réintroduction des animaux dans la nature est « malheureusement rarement une solution réaliste ». En effet, plusieurs contraintes écologiques, sanitaires, génétiques et comportementales rendent la remise en liberté complexe, risquée, voire impossible pour la majorité des animaux en captivité. Face à cette réalité, Bertelsen affirme que « la seule option disponible est de tuer (ou d'éliminer) ces animaux clairement en surplus ». Ce constat met en lumière la gestion pragmatique mais controversée des populations animales dans les zoos, où l'abattage devient un outil de régulation inévitable pour éviter la surpopulation, limiter les coûts de maintenance et préserver la viabilité génétique des programmes d'élevage.

Dans un article publié le 20 mars 2024¹⁹ sur le site GoodPlanet, la Fondation Droit Animal soulève une critique fondamentale quant au rôle réel des zoos dans la préservation des espèces. Elle rappelle que « un effectif, même important, ne constitue une espèce que s'il est intégré à son milieu naturel pour pouvoir exprimer son potentiel génétique ». Cette remarque met en lumière une distinction essentielle entre la simple conservation numérique des individus en captivité et la véritable conservation biologique et écologique des espèces dans leur environnement naturel.

Jean-Claude Nouët, professeur et fondateur de la Fondation Droit Animal, insiste sur le fait que les programmes de réintroduction menés directement par les zoos sont extrêmement limités et souvent peu fructueux. Selon lui, « seules cinq espèces ont été réintroduites dans la nature avec succès, et non grâce à des zoos, mais grâce à de vastes espaces sous contrôle scientifique ». Cette précision souligne l'importance cruciale des

¹⁸ Bertelsen, M. F. (2024). *Issues surrounding surplus animals in zoos* (Chap. 23). In Fowler, M. E., Miller, R. E., & Zoo Animal Medicine (5th ed.). DAZA. <https://daza.dk/wp-content/uploads/2024/05/Fowler-9-kap.-23-Issues-Surrounding-Surplus-Animals-in-Zoos.pdf>

¹⁹ GoodPlanet Mag'. (2024, 20 mars). *Le zoo : acteur ou imposteur de la préservation des espèces ?* <https://www.goodplanet.info/2024/03/20/le-zoo-acteur-ou-imposteur-de-la-preservation-des-especes/>

habitats naturels protégés et gérés scientifiquement, qui permettent aux espèces de retrouver un équilibre écologique et de s'adapter durablement à leur environnement.

Cette analyse met en question la prétendue efficacité des zoos en tant qu'acteurs majeurs de la conservation. En effet, maintenir des populations en captivité sans perspectives de retour viable dans la nature revient davantage à préserver des animaux « en réserve » qu'à participer activement à la sauvegarde des écosystèmes et des dynamiques naturelles.

Ainsi, le rôle des zoos devrait être reconsidéré à la lumière de ces constats : plutôt que de se présenter comme des sanctuaires conservateurs, ils devraient s'inscrire dans des stratégies plus larges centrées sur la préservation des écosystèmes, le soutien aux aires protégées, et le financement d'actions sur le terrain favorisant la survie des espèces à l'état sauvage.

Conclusion

La gestion des populations animales en captivité soulève des enjeux complexes qui touchent autant à l'éthique qu'à la conservation. Si les zoos cherchent à préserver certaines espèces menacées à travers des programmes de reproduction et des méthodes de contrôle des naissances, ces efforts restent soumis à de nombreuses limites. La pratique de l'abattage d'animaux dits « excédentaires » révèle un paradoxe profond : loin d'être une solution durable, elle questionne la légitimité même des modèles de gestion actuels et met en lumière les contraintes physiques et morales auxquelles sont confrontés ces établissements.

Les programmes de reproduction, bien que très médiatisés, ne sauraient compenser l'absence d'une protection active et prioritaire des habitats naturels, là où la biodiversité s'inscrit véritablement. C'est dans ces espaces, en collaboration avec les communautés locales, que réside la clé d'une conservation efficace et respectueuse. À l'inverse, la captivité crée souvent une surproduction d'individus que les zoos doivent gérer, parfois par des abattages, aggravant le malaise éthique déjà ressenti par la société.

De plus, l'allocation des ressources financières et humaines vers ces programmes en captivité, bien qu'importante, s'avère souvent peu efficace au regard des enjeux globaux de la conservation. L'absence de transparence et la gestion parfois arbitraire de ces populations fragilisent la confiance du public, renforçant ainsi les critiques croissantes sur le rôle et la pertinence des zoos aujourd'hui.

Il apparaît donc nécessaire de repenser profondément la place des zoos dans notre société. Il faut orienter leurs missions vers une protection plus éthique, réaliste et transparente des espèces, en reconnaissant les limites biologiques et psychologiques

des animaux en captivité. Ce changement requiert également une communication sincère et un dialogue ouvert avec la société civile, afin de construire un modèle où bien-être animal, conservation durable et acceptabilité sociale coexistent véritablement.

Il est temps d'abandonner les logiques fermées et économiques qui réduisent les animaux à de simples chiffres, pour défendre une vision renouvelée de la conservation, centrée sur le respect de la vie et la protection réelle des écosystèmes naturels.

Recommandations de Code animal

1. **Prioriser la conservation in situ**

Réorienter les financements publics et privés vers la protection et la restauration des habitats naturels, en collaboration étroite avec les communautés locales, plutôt que vers des programmes de reproduction en captivité souvent peu efficaces.

2. **Renforcer la transparence des zoos**

Imposer aux établissements zoologiques une communication claire, régulière et facilement accessible sur la gestion des populations, notamment concernant les pratiques d'euthanasie, la provenance des animaux, et le devenir des « excédentaires », afin de restaurer la confiance du public.

3. **Limiter la reproduction artificielle**

Mettre en place un cadre strict limitant l'usage des techniques de reproduction assistée qui favorisent la surpopulation, et orienter les programmes vers des objectifs réalistes et respectueux du bien-être animal.

4. **Encadrer légalement la gestion des animaux « excédentaires ».**

Élaborer des normes éthiques et juridiques claires encadrant la gestion des surplus, avec un contrôle indépendant pour éviter toute pratique arbitraire ou non justifiée, et favoriser les alternatives à l'euthanasie.

5. **Favoriser la transformation des zoos en structures d'accueil**

Encourager une mutation des zoos vers des lieux d'accueil temporaire, de soins et de réhabilitation, avec un rôle accru dans la sensibilisation et l'éducation à la conservation plutôt que dans la simple exposition.

6. **Développer un dialogue social et scientifique ouvert**

Instaurer des plateformes de dialogue entre professionnels des zoos, associations

de protection animale, scientifiques, pouvoirs publics et grand public, afin de co-construire des politiques respectueuses du bien-être animal et des impératifs écologiques.

7. Promouvoir la recherche indépendante

Soutenir des études et enquêtes indépendantes sur les impacts réels des programmes zoologiques sur la conservation, le bien-être animal et les perceptions sociétales, pour mieux informer les décisions politiques et publiques.

FAQ– Pour une vraie protection des animaux en captivité

Q1 : Pourquoi les zoos continuent-ils à faire se reproduire des animaux captifs ?

Parce que le modèle des zoos repose sur un système fermé, qui privilégie la reproduction pour avoir des « stocks » d'animaux, souvent sans perspective réelle de réintroduction. Cette obsession de la reproduction captive sert surtout à maintenir un spectacle, pas à sauver la nature.

Q2 : Que deviennent les animaux jugés « excédentaires » dans les zoos ?

Trop souvent, ces animaux sont abattus, parfois alors qu'ils sont en parfaite santé. C'est une réalité cruelle et cachée : on tue des êtres vivants parce qu'ils ne correspondent pas aux critères du zoo.

Q3 : Comment justifier l'abattage d'animaux en bonne santé ?

On ne peut pas. Cette pratique est un révélateur des failles du modèle zoologique actuel, qui met la gestion administrative et économique avant la vie et le bien-être des animaux. C'est un véritable acte de maltraitance institutionnalisée.

Q4 : Les animaux sont-ils mieux protégés en captivité qu'à l'état sauvage ?

Non. La captivité génère stress, souffrance psychologique, et souvent des conditions de vie dégradées. Le vrai respect de la biodiversité passe par la protection des habitats naturels, pas par des cages et des enclos.

Q5 : Pourquoi les zoos ne mettent-ils pas leurs moyens au service de la nature sauvage ?

Parce que le système est bloqué dans un modèle économique et politique qui valorise l'attraction touristique plus que la conservation réelle. Pourtant, protéger les milieux

naturels et soutenir les communautés locales, c'est la seule vraie voie pour préserver la biodiversité.

Q6 : Que faire face à ce système inacceptable ?

Exigeons la fin des abattages et la transparence totale sur la gestion des animaux en captivité. Soutenons les sanctuaires et les associations qui œuvrent pour un autre modèle, plus éthique. Demandons une réforme profonde qui place enfin le bien-être animal et la conservation réelle au cœur des politiques publiques.

Q7 : Comment agir concrètement ?

Ne cautionnez pas les zoos. Informez-vous, sensibilisez votre entourage, signez des pétitions, rejoignez les mouvements de défense animale, et poussez les décideurs à changer les lois. Chaque voix compte pour faire évoluer ce système archaïque.